

Ecrit par le 25 novembre 2024

Sécurité civile : le maire de Sorgues défend le Sdis auprès des ministres



[Thierry Lagneau](#), maire de Sorgues vient de participer au Beauvau de la sécurité civile. L'occasion pour l'élu vaclusien de s'engager sur les sujets des risques majeurs et la capacité de l'Etat et des collectivités locales à gérer les situations de crises de plus en plus complexes.

[Gérald Darmanin](#), ministre de l'intérieur a sollicité les membres cadres de [l'Association des maires de France](#) (AMF) à venir échanger avec lui le mercredi 10 avril au sein des locaux du ministère de l'intérieur. Une rencontre qui a eu lieu également avec [Christophe Béchu](#), ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires de France et [Dominique Faure](#), ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer et du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires dans le cadre du Beauvau de la sécurité civile.

Thierry Lagneau, membre de l'AMF, président du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de Vaucluse mais également maire de la commune de Sorgues s'est rendu à ce rendez-vous en compagnie

Écrit par le 25 novembre 2024

de [David Lisnard](#), maire de Cannes et président de l'AMF, d'[Éric Ménassi](#), maire de Trèbes chargé du groupe de travail gestion des risques et crises, de [Bastien Coriton](#), maire de Rives-en-Seine et référent pour l'AMF.

Prendre en compte la réalité des territoires

Le vice-président du conseil départemental de Vaucluse a largement évoqué son expérience au sein de son territoire sur les sujets de conditions d'amélioration de la cohésion des acteurs de la Sécurité civile mais aussi sur une meilleure prise en compte des réalités des territoires et la gestion des risques majeurs et sur les mesures pour favoriser le recrutement des sapeurs-pompiers volontaires.

Thierry Lagneau a également porté une attention particulière sur deux sujets majeurs qu'il a souhaité défendre devant ce conseil : le financement des SDIS et la promotion d'un apprentissage à renforcer dans les collèges à destination des jeunes pour leur inculquer la culture des risques majeurs et les former aux gestes de premiers secours.

Inondations : les pompiers vauclusiens en renfort dans le Pas-de-Calais

Ecrit par le 25 novembre 2024



Ce dimanche 12 novembre, 20 sapeurs-pompiers de Vaucluse sont partis en renfort dans le département du Pas-de-Calais frappé depuis plusieurs jours par d'importantes inondations. Equipés de 6 véhicules, les hommes du SDIS 84 (Service départemental d'incendie et de secours) ont rejoint la commune d'Etaples, juste à côté du Touquet. Ils devraient y être engagés pour une intervention prévue de 5 jours.

L.G.

Du Canada à la Corse, l'été des pompiers vauclusiens a été chaud

Ecrit par le 25 novembre 2024



Le Sdis 84 (Service départemental d'incendie et de secours de Vaucluse) vient de présenter une partie de ses pompiers intervenus cet été sur les feux de forêt au Canada ainsi que dans la prévention des incendies en Corse.

Durant l'été, 8 sapeurs- pompiers du SDIS de Vaucluse sont partis en renfort lors des feux de forêt au Canada. Tout d'abords, ce sont le lieutenant-colonel David Durupt et le lieutenant Guillaume Pascal, spécialisés dans la lutte contre les feux d'espaces naturels, qui sont partis en renfort le jeudi 8 juin dernier pour lutter contre les incendies de forêt qui sévissaient dans la province de Québec au Canada. Un soutien intervenu dans le cadre du mécanisme européen de protection civile.

Ecrit par le 25 novembre 2024



Ils ont rejoint le détachement français composé d'une centaine de personnels issus des SDIS et des UIISC (Unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile). Placé sous le commandement des autorités locales, le détachement s'est intégré dans le dispositif canadien et a mis en œuvre ses moyens et ses compétences en matière de réalisation de feux tactiques, d'opérations hélicoptérées, d'établissements de grande longueur, de préparation du terrain et de traitement de lisières. La durée de leur mission aura été de 3 semaines.

Ils ont ensuite été relevés dans le cadre d'une coopération bilatérale France-Canada le 29 juin 2023 par trois nouveaux sapeurs-pompiers vauclusiens : le lieutenant-colonel Boujoux, spécialisé dans la lutte contre les feux de forêt, l'adjudant-chef Latour et le caporal-chef David, spécialistes dans les feux tactiques et le brûlage dirigé.

Ecrit par le 25 novembre 2024



L'adjudant-chef Latour et le caporal-chef David

Une dernière relève, dans ce même cadre, s'est opérée 3 semaines après, le mercredi 19 juillet 2023, avec le lieutenant-colonel Edouard Gillet, l'adjudant-chef Eric Pau et le sergent-chef Emile Laurain, tous spécialisés dans la lutte contre les feux d'espaces naturels. La mission de renfort feux de forêt au Canada s'est terminée le 8 août 2023 avec le retour de cette dernière relève.

Des renforts également déployés en Corse

Afin de garder une réponse opérationnelle optimale au vu du niveau de risque feux de forêt en Corse, un détachement de sapeurs-pompiers de la zone Sud venus du continent a été mis en place à partir du 26 juillet jusqu'au 15 septembre 2023. Dans ce cadre, le SDIS 84 a mis à disposition de la zone un camion-citerne feux de forêt avec un équipage, soit 4 sapeurs-pompiers, dès le 26 juillet 2023. 6 relèves auront été assurées toutes les semaines, ce qui représente 29 pompiers vauclusiens mobilisés au total.

Écrit par le 25 novembre 2024

L.G.

Un nouveau patron pour les pompiers de Vaucluse : un Breton de 51 ans, le colonel hors classe Christophe Paichoux



Comme la préfète de Vaucluse, Violaine Démaret, [Christophe Paichoux](#) arrive des Alpes-de-Haute-Provence. En poste à Digne au même moment, ils avaient été à la manœuvre pendant l'été 2022 dans le Verdon et à Niozelles où des centaines d'hectares étaient parties en cendres et où riverains et campeurs avaient dû être évacués.

Écrit par le 25 novembre 2024

Après une maîtrise de droit public — mention bien — à l'Université de Rennes en 1993, après avoir passé sept ans comme sapeur-pompier volontaire au SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) d'Ille-et-Villaine (1988-1995), puis être devenu chef du CODIS 31 en Haute-Garonne (1995-2000), le Colonel Paichoux est promu directeur départemental adjoint du SDIS des Hautes-Pyrénées et il arrive à Digne (04) en novembre 2020. C'est en juin dernier qu'il apprend sa mutation pour le Vaucluse où il retrouve Violaine Démaret le 21 septembre dernier à Avignon.

Écrit par le 25 novembre 2024



Christophe Paichoux, directeur départemental du SDIS de Vaucluse
(©Linkedin de Christophe Paichoux)

La préfète de Vaucluse était là, bien sûr, jeudi soir à la caserne de Fontcouverte pour la prise de commandement du colonel, en présence de parlementaires vauclusiens, de la présidente du Conseil Départemental et d'élus locaux.

Écrit par le 25 novembre 2024

La médaille pour « acte de courage et dévouement » a été décernée à huit sapeurs-pompiers d'Avignon, Orange, et Sorgues qui, le 8 juillet 2022, en passant par Saint-Ambroix, dans le Gard sont tombés sur un feu d'habitation. Ils ont procédé au sauvetage de deux victimes. Trois autres sapeurs-pompiers ont reçu une lettre de félicitations de la préfète de Vaucluse pour leur engagement, le 6 mai dernier sur l'autoroute A7, où un bus avec 38 passagers à bord a quitté sa trajectoire et plongé en contrebas. 15 blessés légers avaient été évacués. Violaine Démaret a, là aussi, salué leur courage et leur dévouement.



La préfète salue le courage des pompiers qui ont sauvé des vies.

Quant à Thierry Lagneau, qui a succédé à Maurice Chabert comme président du SDIS 84, il est revenu sur l'itinéraire professionnel du Colonel Christophe Paichoux. « Votre brillant parcours et vos diverses expériences témoignent de qualités et de capacités qui ont fait que nous sommes réunis aujourd'hui pour vous confier la direction du SDIS et le commandement du corps départemental des sapeurs-pompiers de Vaucluse. C'est l'une des particularités de ce poste, sous une double tutelle administrative et opérationnelle. La vie d'un SDIS n'est pas un long fleuve tranquille, elle est faite d'obstacles, de

Écrit par le 25 novembre 2024

contrariétés, de situations dramatiques liées à votre engagements et vos missions. Mais dans tout cela il y a parfois des îlots de tendresse qu'il vous faudra apprécier ou capitaliser. Je remercie l'ensemble des 2586 agents qui 'font' le SDIS et le rendent si performant. »

« Le territoire de Vaucluse est 2/3 inondable, 1/3 inflammable », disait un ancien patron du SDIS, le colonel Jean-Yves Noisette. Ces risques naturels sont autant d'enjeux de sécurité à prendre en compte pour protéger la population et l'environnement. On se souvient des 1 800 hectares détruits par les flammes à Grambois en 1991 ou des inondations du 22 septembre 1992 à Vaison, quand le niveau de l'Ouvèze était monté de 17 mètres et avait tout emporté sur son passage, provoquant la mort de 37 personnes. Sans parler des risques industriels (bâtiments classés Seveso), sismiques ou nucléaires et des secours à personnes. Bon courage donc au nouveau patron du SDIS 84, mais on sait que tous les pompiers de Vaucluse sont là pour sauver des vies, au péril de la leur.

Le SDIS 84 en chiffres

- 130 personnels administratifs et techniques
- 515 pompiers professionnels
- 1969 pompiers volontaires
- 697 engins
- 47 860 interventions en 2022
- 4 Centres de Secours Principaux (Avignon, Carpentras, Cavaillon, Orange)
- 9 Centres de Secours (Isle-sur-la-Sorgue, Sorgues, Bollène, Monteux, Vaison-la-Romaine, Valréas, Apt, Cadenet, Pertuis)
- 34 Centres de Première Intervention
- Plus de 200 000 appels téléphoniques par an au 15 et au 18

Le Vaucluse prêt à affronter les incendies de l'été

Ecrit par le 25 novembre 2024



Les grands moyens déployés sur les hauteurs des Taillades pour présenter le dispositif de lutte anti-incendie cet été en Vaucluse.

Même si la source de la Sorgue de Fontaine de Vaucluse vient de déborder, avec un débit de plus de 20 000 litres/seconde grâce aux derniers orages, les nappes phréatiques sont au plus bas dans le département. Il est toujours fortement exposé aux risques d'incendies. La préfète, Violaine Démaret a donc décidé de présenter en grande pompe les nouveaux matériels et règlements qui seront mis en oeuvre dès le 15 juin, c'est à dire avec 2 semaines d'avance pour renforcer le dispositif habituel.

72 000 habitations vauclusiennes à proximité d'un massif forestier

« La forêt s'étend sur 152 000 hectares, soit 42% du territoire de Vaucluse, 72 000 habitations sont proches d'un massif qui, en plus sont très prisés des touristes comme les Dentelles de Montmirail, le Ventoux ou le Luberon, nous devons donc anticiper pour agir toujours plus efficacement » a-t-elle dit à tous les personnels engagés dans la lutte et ils sont nombreux. Comme ceux des communes, du Conseil Départemental, du Syndicat Mixte de Défense et de Valorisation de la Forêt, de l'Office National des Forêts, de la Direction Départementale du Territoire, du SDIS 84 (Service départemental d'incendie et de secours), les gardes forestiers des parcs naturels régionaux du Luberon et du Ventoux et comme les 1 100 bénévoles des 68 Comités communaux des feux de forêt.

Ecrit par le 25 novembre 2024



Le véhicule et l'équipe des 'Auxiliaires de protection de la forêt méditerranéenne' basés à Cadenet.

Sur le Chemin de Mouleiron ont donc été installés les différents matériels utilisés en cas d'incendies, comme un énorme pick-up jaune fluo Nissan des 'Auxiliaires de protection de la forêt méditerranéenne' basé à Cadenet et qui tout au long de l'été patrouillent avec une pompe nomade sur 6 secteurs, le Petit et le Grand Luberon, les collines de Basse-Durance, les Monts de Vaucluse Est et Ouest et le Bassin d'Uchaux. « Déjà, les feuilles des cèdres et des chênes ont jauni, c'est dire le niveau de sécheresse de la végétation » s'inquiète le jeune Stéphane Barberin. Un peu plus haut dans le massif, l'officier-expert Eric Barteau n'est pas peu fier de faire une démonstration de drone : »On vient de le recevoir, il pèse 4kg, il est équipé de caméras thermiques, de parachutes, de haut-parleurs et de feux quand il vole de nuit, il est très utile dans les lieux escarpés et inaccessibles pour visualiser les foyers. Nous en avons 4 dans le Vaucluse, c'est un véritable atout ».

Ecrit par le 25 novembre 2024



Eric Barteau, pilote de drone chez les sapeurs pompiers de Vaucluse.

La présidente du Conseil départemental, Dominique Santoni a évoqué les derniers incendies dont a souffert le Vaucluse, Faucon en 2020, Beames-de-Venise en 2021, Piolenc en 2022, « Nous avons donc investi 300 000€ dans la location d'un hélicoptère bombardier d'eau, un Ecureuil qui a déjà réalisé 19 missions l'été dernier. Nous avons aussi acquis 7 camions-citernes supplémentaires d'une capacité de 4000 litres d'eau pour la somme de 2,2M€ et avec l'Etat, nous avons à disposition un camion avec canon à eau d'une capacité de 13 000 litres, co-financé à 50% avec l'Etat, en 4 ans nous en aurons 4 en tout. » Elle a également évoqué 13 caméras à haute définition avec une visibilité de 40km « qui permettent de quadriller la totalité de nos massifs, sans parler des drones ». Elle a conclu, avec Thierry Lagneau, vice-président de l'exécutif « que le département finance 62% du SDIS ».

Écrit par le 25 novembre 2024



Le Département de Vaucluse a investi 300 000€ dans la location d'un hélicoptère bombardier d'eau. Un appareil de type Ecureuil qui a déjà réalisé 19 missions l'été dernier.

Violaine Démaret a insisté sur l'interdiction permanente d'allumer un feu en forêt, de faire un barbecue, de jeter des mégots, d'utiliser un camping-gaz ou d'allumer un feu de camp. Comme sur l'OLD (obligation légale de débroussaillage) imposée aux propriétaires dans un périmètre de 50 mètres autour des maisons pour éviter la propagation des flammes, sous peine d'une amende de 135€. Les pistes DFCI (de défense des forêts contre l'incendie) représentent 600Km en Vaucluse, pour permettre aux pompiers de circuler entre les arbres, 2 800 hectares débroussaillés par l'ONF et équipées de 225 citernes de 60 à 120cm³ d'eau. Aux Taillades est installé un centre de rétention d'eau (le Bassin de la Vidale) pompée dans la Durance d'une capacité de 1 800m³ « qui permet aux moto-pompes de lutter rapidement contre les feux en attendant l'arrivée de renforts » ajoute le lieutenant-colonel Philippe Chaussinand, chef du Groupement Opérations au sein du SDIS 84. Lui qui a participé à nombre de sauvetages en Zodiac lors des inondations d'Avignon, de la Barthelasse, de Bédarrides, Vaison ou de tornades, comme à Haïti, par exemple.

Le colonel Cédric Garence, patron du Groupement de gendarmerie de Vaucluse a expliqué comment travaillaient les techniciens de la « Cellule Recherche des causes » d'un incendie. « Nos experts ne viennent pas de Miami, mais ils scrutent le sol, les arbres calcinés, les traces, les indices pour savoir si un incendie est d'origine humaine, naturelle ou criminelle. Comme sur une scène de crime, et certains

Écrit par le 25 novembre 2024

incendiaires se retrouvent devant un tribunal ».



Les élus avec les bénévoles du CCFF de Cheval-Blanc. © Sdis 84

Parmi les unités vitales en cas d'incendies, le camion PMA, (Poste médical avancé) avec civières, infirmière et médecin, le SSO, (Soutien sanitaire en opération), le « Véhicule logistique » dans lequel officient des pompiers vétérans, aujourd'hui à la retraite qui sont capables, lors de gros feux qui durent plusieurs jours, de proposer des boissons et des centaines de sandwiches et repas chauds aux soldats du feu. Est là également un gros camion, le « Poste de commandement de colonne » avec satellite, carte mise à jour en permanence et systèmes de transmission, capable de se déplacer sur site pour visualiser le sinistre et pour que les officiers transmettent les ordres les plus adaptés aux pompiers sur le terrain.

Ecrit par le 25 novembre 2024



La préfète de Vaucluse avec les bénévoles des équipes confectionnant les repas pour les pompiers en intervention sur le terrain.

Au bout de 2 heures de visite et de démonstrations des différents outils dont bénéficient les 500 sapeurs-pompiers professionnels et les 1 500 volontaires, d'explications des différents acteurs, dont Météo-France qui depuis le 1er juin propose une [Météo des forêts](#) qui, jusqu'au 15 septembre, informe et sensibilise le public au risque d'incendie (de 1 à 4) avec un n° de téléphone pour les Vauclusiens : 04 28 31 77 11, Violaine Démaret a conclu l'après-midi. « On est prêt. On a avancé le dispositif de 15 jours pour être plus réactif face à la sécheresse. On doit communiquer pour apprendre à la population les nouvelles règles, par exemple, l'accès aux massifs se fera par journée, et non plus par demi-journée pour que les touristes qui décident de faire un pique-nique avec les enfants ne soient pas obligés de faire demi-tour dans les Dentelles ou le Piémont du Ventoux à 14h » précise-t-elle.

Écrit par le 25 novembre 2024



En 2017, l'incendie de la Bastidonne avait ravagé 1 300 hectares de forêt. © Sdis 84

Avant les récents incendies de Faucon, Beaumes-de-Venise et Piolenc, c'est celui de La Bastidonne en 2017 qui avait ravagé le plus d'hectares (1 300 ha). La plus grande vigilance s'impose. A un peu plus d'un mois du 14 juillet, les demandes d'autorisations de tirs de feux d'artifices seront examinés au cas par cas, en fonction du vent et du degré de sècheresse de la végétation. « Nous sommes tous conscients des risques puisque 9 feux sur 10 sont d'origine humaine, volontaire, involontaire ou par négligence et dans 36% des cas, l'étincelle d'un outil, d'une scie ou d'une tronçonneuse suffit » a conclu Violaine Démaret en remerciant tous les acteurs prêts à relever le défi et gagner la guerre du feu cet été.

Contacts : *Serveur vocal* [04 28 31 77 11](tel:0428317711)
www.risque-prevention-incendie.fr/vaucluse/

Écrit par le 25 novembre 2024

Le calendrier des pompiers déjà entre les mains des Bollénois



La fin de l'année arrive à grands pas, et la tradition du calendrier des pompiers aussi ! Comme chaque année depuis 1946, toutes les amicales de sapeurs-pompiers présenteront leur calendrier aux habitants, et la commune Bollène de déroge pas à la règle.

Après le thème d'Astérix et Obélix pour le calendrier de 2021 et le cinéma pour celui de 2022, le calendrier de 2023 propose 12 pochettes de disques cultes qui ont été revisités par les sapeurs-pompiers de Bollène. A cette occasion, le maire de la commune, Anthony ZILIO, a rendu visite aux soldats du feu, s'est vu remettre le calendrier par la Capitaine Lauren Dunand, et a remercié tous les sapeurs-pompiers bollénois pour leurs actions et leur implication quotidienne au service de la population.

Ecrit par le 25 novembre 2024



DR

V.A.

Les maires de Vaucluse veulent défendre le modèle français de sécurité civile

Écrit par le 25 novembre 2024



Dans un courrier adressé à Gérald Darmanin, l'AMV (Association des maires de Vaucluse vient d'interpeller le ministre de l'Intérieur sur la nécessité d'engager une réflexion sur les difficultés que connaît notre modèle de sécurité civile, notamment, suite à cette saison de feux de forêts.

« Nous avons été sollicités par la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) concernant les difficultés que connaît notre modèle de sécurité civile notamment suite à cette saison feux de forêts, expliquent Jean-François Lovisololo et Pierre Gonzalvez, les deux co-présidents de l'AMV. Au travers de cet échange il nous apparait désormais l'impérieuse nécessité d'engager rapidement une réflexion de fond sur cette problématique afin de garantir l'efficacité de la stratégie française de lutte contre les risques et catastrophes. »

Exonérer la taxe carburant pour le Sdis

« Pour ce faire, en tant qu'élus, nous soutenons les propositions de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France et, au nom de l'Association des maires de Vaucluse, nous nous permettons d'appuyer quelques propositions qui pourraient être mises en œuvre rapidement :

- La création d'un ministère de la protection civile et des situations d'urgence ou à minima un secrétariat d'Etat ;

Ecrit par le 25 novembre 2024

- La possibilité d'exonérer de la 'taxe carburant' les hydrocarbures à destination du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) ;
- La répartition plus juste et claire de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance ;
- Le soutien pour la mise en œuvre de mesures afin de pérenniser et développer l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires avec pour objectif de recruter 50 000 pompiers volontaires prochainement.

Nous souhaiterions que vous souteniez cette démarche au sein des différentes instances nationales et européennes pour garantir la préservation de notre modèle de sécurité civile qui repose à 80% sur le volontariat. »

Particulièrement mobilisée sur les problématiques des sapeurs-pompiers, l'AMV s'était déjà adressée au Gouvernement en avril 2021 afin de l'alerter sur [les conséquences de la directive européenne](#) sur le statut des sapeurs-pompiers volontaires.

Incendie de la Montagnette, ce que Barbentane a vécu les 14 et 18 juillet 2022

Écrit par le 25 novembre 2024



Jean-Christophe Daudet, [le maire de Barbentane](#) a convoqué un Conseil municipal extraordinaire mercredi 27 juillet en soirée. Objectif : Obtenir l'accord du Conseil municipal pour porter plainte contre X suite aux 1 400 hectares de la Montagnette ravagés par le feu causé par les étincelles des freins d'un train. Le maire, les pompiers, les professionnels de l'ONF (Office national des forêts) ont fait le point sur la situation.

Autour de la table, de nombreux conseillers municipaux, le maire Jean-Christophe Daudet, deux sapeurs-pompiers du 13 et trois membres de l'ONF (Office national des forêts) sont venus témoigner. Après que l'ensemble de la salle se soit levée pour rendre hommage à l'adjudant-chef Martial Morin, pompier, décédé le 25 juillet suite à son intervention dans l'incendie de la Montagnette, Nicolas Rabouin Chef du centre de secours Principal d'Arles- SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) 13 Arles, Provence-Alpes-Côte d'Azur témoigne de ce qui s'est passé.

Ecrit par le 25 novembre 2024



Commandant Nicolas Rabouin, sapeur-pompier

Témoignage du commandant [Nicolas Rabouin](#), sapeur-pompier

«Vous le verrez avec l'Hérault, l'Ardèche, dès que l'on a des feux multiples, tout devient compliqué, entame le commandant Nicolas Rabouin. Dès que l'on a un feu, on dépêche, sur place, un engin qui évalue la situation, demande des renforts et rend compte au Codis (Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours). C'est le capitaine Pascal Chauvet qui, étant sur place, prendra le Commandement des opérations de secours (Cos). Nous étions sur plus de 60 jours sans pluie et un dessèchement des végétaux qui correspond à une végétation de fin août.»

Une défense sur 3 principes

«Nous défendons en priorité les personnes, les biens puis l'environnement. C'est ce que nous avons fait. Tous les engins ont donc été d'abord absorbés par la défense des maisons avec les problèmes d'accès, de manque d'eau pour, ensuite, pouvoir de lutter contre l'incendie. Lorsque le débroussaillage avait été fait un seul camion de pompier était nécessaire pour défendre la maison mais lorsque celui-ci n'avait pas

Écrit par le 25 novembre 2024

été fait, alors trois camions de pompier étaient nécessaires, empêchant d'autres maisons d'être plus vite protégées, » détaille Nicolas Rabouin.

Un feu explosif

«La zone qui a brûlé n'avait jamais été, auparavant, atteinte. Nous étions sur des plantations matures, des grands arbres, des massifs non débroussaillés -ce qui convient à la nature-, c'est là que le feu a pris sa vitesse avec plus de 2,5km/h, car le feu génère son propre vent, sa propre énergie. Il possède des sautes -des braises- projetées à plus de 400m. Les Bouisses, Saint-Roch, le Mas de la Dame, le mas Ferrier, la route des carrières étaient les enjeux à protéger.»

Les points chauds

«Le 15 juillet au matin les lisières -périphéries du feu entre la zone verte et la zone brûlée- n'étaient toujours pas stabilisées. Les points chauds, comme les souches d'arbres, peuvent le demeurer plus de 10 jours, même si la zone est noyée sous l'eau. L'incendie a repris le 18 juillet avec un vent de Mistral en direction de Graveson. Les champs d'oliviers de 200 pieds réputés pour être résistants, ont été anéantis. Nous avons du tout recommencer, sécuriser à nouveau les biens, confiner ou évacuer, mettre en sécurité les randonneurs...»

Ecrit par le 25 novembre 2024



Écrit par le 25 novembre 2024

Capitaine Pascal Chauvet, chef de centre de la Montagnette

Témoignage de Pascal Chauvet, chef de centre de la Montagnette

«Le 14 juillet, lorsque j'arrive, détaille le Capitaine des pompiers Pascal Chauvet, chef de centre de la Montagnette, le feu s'était déclaré de part et d'autre de la voie SNCF, sur la route de Graveson. Le feu arrive à Graveson où se tiennent les maisons. Ma préoccupation ? La sécurité des personnes et des biens. Je vois un Dash (canadair) dans le ciel et un hélicoptère en renfort, -l'équivalent d'un pélican (canadair)- qui vient renforcer notre dispositif. Le feu monte le long du Massif de la Montagnette et prend la direction de Saint Michel de Frigolet. Je crains que le feu aille sur les carrières, arrive au quartier qui comprend l'Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), la Raphaëlle. Je m'entretiens avec le maire. Je lui dis que le feu arrive route de la gare et va atteindre Saint-Joseph. Nous procédons à l'évacuation totale du quartier.»

Préparation aux scénarii-catastrophes

«Chaque année nous travaillons à des scénarii catastrophes pour être rodés à ces types de feux explosifs, alimentés par la sécheresse et dotés de vitesses de propagation antérieurement peu vues resitue Pascal Chauvet. J'ai 42 ans de métiers et je n'avais auparavant pas été confronté à de telles vitesses. Alors que je roulais à plus de 80 km/h le feu était déjà là.»

Témoignage de Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane

«Nous avons eu à faire à des hommes et des femmes exceptionnels, a entamé Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane. J'ai vu des choses hallucinantes : organisation, efficacité, implication. C'est grâce aux pompiers si le village a été sauvé. Vous avez notre reconnaissance éternelle. » Toute la salle, très émue, applaudit les pompiers.

Des habitants actifs et solidaires

«Tout ce que vous avez fait, dans les quartiers, pour nous sapeurs-pompiers, on ne l'a jamais eu, reprend, la voix troublée, le Capitaine Pascal Chauvet. Nous donner à manger, à boire. Les pompiers des Bouches-du-Rhône n'avaient jamais vécu un tel soutien. Je tiens, de la part de tous les pompiers, à tous vous remercier. »

Vite, répondre à toutes les demandes

A l'issue de la séance du Conseil municipal, une élue révèle à quel point tous les habitants ont été solidaires apportant leur soutien entre eux et surtout aux acteurs de la lutte contre l'incendie en apportant des boissons fraîches et chaudes, de la nourriture, des aides de toute nature afin de les soutenir dans leur combat contre les flammes, la chaleur et une extrême fatigue, confie-telle dans un discret sourire. «Tout ce qu'ils nous demandaient, on le faisait, ne réclamant rien à personne, allant chercher chacun dans nos maisons, ce que nous avons pour le leur donner. C'est normal parce qu'ils étaient en train de nous sauver.»

Expertise et expérience de l'ONF pour reconstruire la Montagnette

«Heureusement que nous pouvons compter sur les compétences des professionnels de l'ONF (Office national des forêts), souligne le maire Jean-Christophe Daudet, malheureusement, vous êtes de moins en

Ecrit par le 25 novembre 2024

moins nombreux. C'est politique. Alors que les moyens de l'ONF devraient être de plus en plus importants, particulièrement à l'heure où l'on veut sauver nos forêts, protéger notre planète et nos espaces arborés. Vos moyens se réduisent à la portion congrue alors que l'on a besoin de vos expertises et expériences. Nous nous appuyerons sur vous et le Pidaf (Plan intercommunal de débroussaillage et d'aménagement forestier) pour procéder à la reconstruction de la Montagnette. Pouvez-vous nous dire comment reconstruire, régénérer cette Montagnette ? »



Jean-marc Lagarrigue de l'ONF

Jean-Marc Lagarrigue, responsable de l'Unité territoriale Alpilles Collines Provençales

«L'ONF est gestionnaire des forêts communales de Barbentane, intervient en assistance technique du Pidaf, en amont et en prévention. L'été, nous intervenons auprès des pompiers sous l'autorité du préfet, en matière de patrouille de surveillance et de mission de police judiciaire auprès des gendarmes et les pompiers.»

Ecrit par le 25 novembre 2024

Les chiffres

Verdict ? «1 400 hectares de forêt brûlés sur le massif de la Montagnette qui en compte 3 800. Sur la forêt communale de Barbentane qui se déploie sur 638 ha, 358 ha ont brûlé. C'est catastrophique et cela aura un impact particulier sur la commune et l'ensemble de la forêt. Notre rôle ? Accompagner la commune dans la suite. Le premier principe ? Sécuriser. Procéder aux abattages des arbres sur la route de Frigolet. Remettre à niveau les obligations légales de débroussaillage le long des routes. Notre rôle est aussi de donner des éléments de décision au maire. Nous allons faire un diagnostic général de l'impact en matière de sécurité, de risques naturels induits : crues et coulées de boue, érosion, mouvements de terrain (les racines des arbres ne retenant plus la terre), de chute de blocs. Il nous faudra sécuriser les axes principaux puis secondaires. C'est la raison pour laquelle le massif est fermé au public, car les arbres brûlés peuvent tomber à tout moment.»

La restauration ? Résultat dans 30 à 40 ans !

«Ensuite nous précéderons à la restauration de l'espace incendié avec l'abattage et l'enlèvement des bois brûlés. Notre intérêt sera aussi d'observer la nature pour voir ce qu'elle donnera et l'accompagner. Le pin d'Alep aura semé ses graines, c'est une espèce pionnière bien adaptée aux feux. Il sera le premier à reconstituer la forêt pour que les autres espèces de feuillus s'installent à la suite. Nous sommes dans des cycles longs et c'est dans 30 à 40 ans que l'on verra le résultat.»

Ecrit par le 25 novembre 2024



Écrit par le 25 novembre 2024

Luc Vénot, de l'ONF

Retour d'expérience incendie [Luc Vénot](#), coordinateur DFCI à L'ONF

«Notre rôle est d'éviter la catastrophe dans la catastrophe avance Luc Vénot, coordinateur DFCI (Défense des forêts contre les incendies) à L'ONF. On ne se rend pas compte des services que nous rend la forêt. En région méditerranéenne où il pleut rarement, la forêt joue le rôle d'éponge absorbant une pluie courte, drue et très abondante qui tombe violemment pour en restituer, ensuite, l'eau doucement. Là, malheureusement, les sols ont perdu cette protection végétale. Il faudra diagnostiquer des points de faiblesse. Les arbres commenceront à tomber au bout d'un an, un an et demi. Les risques d'érosion pourront menacer des secteurs d'habitation ou des voies très fréquentées. Le massif ne pourra pas rester éternellement fermé car il répond à un besoin social, nous devons sécuriser les chemins de randonnées, les pistes les plus fréquentées, protéger les sols des espaces les plus pentus. Dans les mois qui viennent nous vivront une prolifération des insectes xylophages, attirés par les bois brûlés qui pourront gravement fragiliser les arbres blessés.»

Ecrit par le 25 novembre 2024



Ecrit par le 25 novembre 2024

Gabriel Chauvet, conseiller municipal

Gabriel Chauvet, conseiller municipal délégué à la sécurité civile et aux risques majeurs

«Les pics d'incendies se sont déroulés les 14 avec le départ de feu et 18 juillet avec la reprise qui menaçait, relate Gabriel Chauvet, conseiller municipal délégué à la sécurité civile et aux risques majeurs. Nous avons mis en place et actualisé le plan communal de sauvegarde. Ce document identifie les risques et les crises, détient des fiches techniques et la mise en œuvre du poste de commandement communal à la mairie. Les actions se sont révélées plutôt positives parce que le document était à jour.»

Le poste de commandement de la mairie

«Le poste de commandement a été activé le 14 juillet 1h30 environ après le début de l'incendie et jusqu'à la reprise de celui-ci le 18 juillet. La présence d'un officier de liaison du Sdis à nos côtés a été fort appréciée pour la circulation de l'information. Depuis 2018, nous avons l'habitude de communiquer sur les alertes météo ; les conditions d'accès au massif forestier, ce qui nous a permis de communiquer des messages d'alerte aux populations dès les premiers départs de feu, sur l'évolution du sinistre, les consignes à tenir et donner à voir des photos illustratives. La population avait besoin de savoir où se déroulait l'incendie et quel était son niveau d'évolution. Nous avons touché de 10 à 111 000 personnes. Nous nous sommes mis sur des pages thématiques comme face book 13 et Feux de forêts afin qu'ils soient nos ambassadeurs en cas de communication de crise.»

Un logiciel d'alerte

«Nous avons utilisé, pour la 1^{re} fois, notre service d'alerte hébergé acquis en 2017 qui nous permet d'envoyer des sms et messages d'alerte vocaux aux personnes qui n'utilisent pas les réseaux sociaux. 2 000 personnes ont été touchées par les messages vocaux et 600 par sms. Nous ferons très prochainement le point avec les Barbentanais pour qu'ils puissent s'inscrire sur le [face book](#) de la Ville. Le post sur la reprise de feu le 18 juillet a été vu par 60 000 personnes. La salle des fêtes a été ouverte en permanence après le 14 juillet pour l'accueil des pompiers et deux fois en tant que centre d'accueil et de regroupement.»

La Croix rouge

«Nous avons fait appel à la Croix rouge française pour les lits et leurs bénévoles. Ils ont été d'une aide très précieuse et l'ensemble des personnes accueillies a salué leur bienveillance et professionnalisme, se rappelle le conseiller municipal. Nous réitérerons notre convention de partenariat avec elle. Ce temps de crise nous a montré à quel point le village entier s'est fédéré. Nous avons observé une très forte mobilisation de notre réserve communale, police municipale et services techniques qui ont accompagné les pompiers avec 4 à 6 hommes sur le terrain de 11h à minuit tous les jours, 2 500 km ont été parcourus par nos véhicules à sillonner le massif, à traiter les souches, à guider les pompiers, à participer aux évacuations des MFR (Maisons familiales et rurales) et des habitations, à passer des messages d'alerte.»

Des crises dans la crise, la rupture d'eau

«Le 15 juillet à 3h du matin nous nous sommes aperçu qu'il n'y avait plus d'eau dans le village. Le réservoir de 500m³ avec une réalimentation à 50m³/h ne pouvait plus faire face. Nous avons vécu pour la 1^{re} fois un sinistre de grande ampleur et l'incendie n'était pas encore fixé. Nous avons organisé deux

Ecrit par le 25 novembre 2024

points de ravitaillement en eau et distribué des bouteilles. Nous nous sommes mis en relation avec la Saur (société de gestion d'eau) et avec le commandant des opérations de secours pour qu'il puisse limiter la consommation d'eau sur les poteaux incendie, chaque poteau représentant une consommation de 60m³/h, l'alimentation dans le château d'eau étant de 53m³/h. Hors les pics des 14 et 18 juillet, nous avons pu avoir accès à l'eau. Nous intégrerons ce problème de rupture d'eau dans le plan de sauvegarde et allons revoir notre réseau d'eau. Nous devons également travailler sur les ruptures électriques -2 lignes hautes tensions RTE coupées-, les quartiers qui n'ont pas d'autre eau que leur forage pouvant être impactés par les ruptures électriques.»

Un travail de tous les services

«Cette problématique est récurrente lors de gros incendie, précise le commandant des pompiers Nicolas Rabouin. Ces importantes opérations sont aussi celles de l'interservices avec les réserves communales dont certaines viennent de loin, les services municipaux, sans oublier les sociétés d'eau, EDF, Enedis, la SNCF, qui sont toujours présentes dès que l'on arrive sur des réseaux, la Police, la police municipale, la gendarmerie, l'ONF qui participe à la lutte, la direction des routes. Les PC (Postes de commandements) sont en temps de crise de vraies ruches.»

Risque de ruissellement et obligation de débroussaillage

«Nous avons identifié des zones de ruissellement dans le massif et sur le pourtour du village, reprend Gabriel Chauvet. Nous avons des zones plus vulnérables qui peuvent donner lieu à des coulées de boue, à des mouvements de terrain en centre-ville, à Voulongue, aux carrières, au Petit Castel... Nous entamons un plan pluriannuel de gestion des obligations légales de débroussaillage. Dans un premier temps, avec une cartographie et une identification des risques, puis via des réunions d'information, des courriers, des visites de diagnostic et de contrôle afin que les propriétaires puissent mettre en place ces OLD (Obligations légales de débroussaillage). Le feu s'arrête aux portes des maisons lorsque le terrain est bien débroussaillé.»

Plainte contre X

Le Conseil municipal a donné son accord pour que le maire de Barbentane, Jean-Christophe Daudet puisse ester en justice et porter plainte contre X. Dans son allocution le maire a expliqué «qu'une [information judiciaire](#) sera ouverte et un magistrat instructeur nommé. L'édile enjoint les habitants et particuliers qui ont vu leur habitation détruite ou atteinte par le feu, mais également à celles qui sont propriétaires de parcelles de pins, chênes, ou oliviers incendiés dans la colline à également porter plainte contre X et à se constituer partie civile s'ils ont subi un préjudice personnel et direct.»

Écrit par le 25 novembre 2024



Ecrit par le 25 novembre 2024

Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane

Témoignage de Jean-Christophe Daudet

«Nous étions le 14 juillet et j'ai été pris dans une spirale infernale. Pascal Chauvet chef de centre de la Montagnette m'appelle à 16h20. Il me dit qu'il y a un départ de feu autour de la voie ferrée. Je m'y rends et vois l'étendue des dégâts. Je n'arrive plus à le joindre parce qu'il est dans des zones où le téléphone ne passe pas. J'arrive au poste de commandement et là je suis emporté par quelque chose qui me dépasse. Il faut garder son sang-froid, l'équilibre, prendre des décisions. Le préfet n'a pas pris le commandement des opérations, alors chacun des maires concernés -de Barbentane, Graveson et Boulbon- prend la direction des opérations.»

En hélico

«2h30 après je me retrouve dans un hélicoptère avec [Grégory Allione](#), le grand patron du Sdis 13, survolant la Montagnette avec, autour, la fumée, les canadiens, les hélicos détaille Jean-Christophe Daudet. Je crains à ce moment-là que l'abbaye de Frigolet ne brûle. Même les pompiers ne le savent pas. Nous sommes très attachés au monument qui fait partie de notre culture. Et puis on vous dit qu'il va y avoir le feu à l'Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées). Vous pensez aux 55 résidents qui y vivent ainsi qu'au personnel. On prévient le directeur, les gens, les habitants, on leur demande de se tenir prêts à partir. On rassemble les résidents de l'Ehpad sur la grand place du village. Chacun porte un bracelet avec son nom et son prénom de crainte qu'il ne soit perdu lors de l'évacuation.»

Le bon réflexe

«Il faut savoir que le bon réflexe quand le feu arrive est de bien rester confiné, reprend l'édile. De fermer volets, portes et fenêtres et d'humidifier des linges roulés au sol contre les accès pour faire barrage aux fumées et appeler le 18. Généralement l'incendie n'atteint pas la maison. A Barbentane, 4 maisons ont brûlé. Par rapport à l'ampleur de l'incendie qui s'est déroulé cela reste minime. Les pompiers ont accompli un travail extraordinaire. Ils ont sauvé l'abbaye de Frigolet, les mas qui étaient autour, les Bouisses qui est un quartier de Boulbon. Ce matin j'ai reçu une personne dont la maison a brûlé, elle a tout perdu ! Retrouver une maison va mettre du temps 12 voire 18 mois !»

Vous avez l'impression d'être projeté dans un film de science-fiction

«En même temps je me suis vraiment senti épaulé par les services de la mairie, les élus relate le maire de Barbentane. Vous n'avez pas le droit de vous tromper. Vous vous sentez seul avec votre conscience bien que tous les spécialistes vous donnent des infos. Eux-mêmes doivent diriger leurs troupes, donner leurs ordres et n'ont pas le temps de vous expliquer les choses.»

Tenir jour après jour

«Alors que les membres du Cos et du Sdis changent toutes les 24h, vous vous êtes debout tous les jours et lorsque l'incendie reprend le 18 juillet c'est la grosse frayeur car l'incendie arrive sur le village. Pascal Chauvet s'installe sur la Rebutte, me demande si je suis d'accord pour allumer un contre-feu qui doit étouffer le feu initial. Ça marche. Tout au long de cette épreuve je suis resté concentré parce que je n'avais qu'un seul objectif, sauver des vies, des gens, des quartiers. On est dans l'action. On cherche à

Écrit par le 25 novembre 2024

être efficace. La vie du village dépendait de notre efficacité à tous,» conclut Jean-Christophe Daudet.



Hommage rendu à l'adjudant-chef Martial Morin du poste de secours de Tain l'Hermitage

Hommage à l'adjudant-chef Martial Morin du poste de secours de Tain l'Hermitage.

L'adjudant Martial Morin était membre du service départemental d'incendie et de secours de la Drôme (SDIS 26). Son décès a été annoncé mercredi 27 juillet dans un communiqué des pompiers de la Drôme. L'homme de 54 ans est mort lundi 25 juillet, après plusieurs jours d'hospitalisation en soins intensifs à l'hôpital d'Avignon à la suite d'un malaise pendant son temps de repos, après avoir lutté, le 14 juillet, contre l'incendie de la Montagnette. Il était pompier volontaire depuis 24 ans et père de deux enfants de 30 et 31 ans. Il est décédé d'un malaise cardiaque suite à une inflammation de l'épiglotte. Une cérémonie d'hommage national lui a été rendue, ce jour -vendredi 29 juillet- au parc du Chayla à Tain-l'Hermitage, en fin de matinée, présidée par Claire Cayeux, ministre déléguée en charge des Collectivités territoriales en présence de plus de 300 collègues pompiers et de Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane.

Incendie : 1 000 pompiers pour sauver la Montagnette



Après les deux grands sinistres de 1962 et de juillet 1982, plus d'un quart du massif forestier de la Montagnette a de nouveau été ravagé par le feu. De très importants moyens de lutte contre l'incendie ont dû être engagés pour préserver l'abbaye de Frigolet ainsi que de nombreuses habitations présentes dans ce massif 4 000 ha.

Débuté hier dans l'après-midi, l'incendie qui a ravagé 1 100 hectares de forêt du massif de la Montagnette a été stabilisé, sans être éteint complètement pour autant. Pour cela, il aura fallu mobiliser plus de 1 100 sapeurs-pompiers et 240 véhicules provenant des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, du Gard mais aussi de l'Ardèche, de la Drôme, des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes, de l'Hérault et du Var alors qu'une partie des soldats du feu de ces départements étaient déjà sollicités afin de venir en renfort pour lutter contre les incendies qui ont aussi détruits plus de 7 500 ha en Gironde.

Ecrit par le 25 novembre 2024



Vue aérienne de l'incendie d'hier. Le Rhône et à gauche et on devine le village de Boulbon, presque au centre de la photo, légèrement sur la gauche © Sdis 30

Eviter coûte que coûte la reprise du feu

Placé sous le commandement du contrôleur général [Grégory Allione](#), chef de Corps du Sdis 13 (Service départemental d'incendie et de secours des Bouches-du-Rhône), les pompiers restent cependant en alerte, notamment en raison d'un risque de reprise lié au vent dont le retour est annoncé aujourd'hui aux alentours de 55km/h. D'ailleurs, dès l'aube les rotations aériennes ont pu reprendre avec la lumière du jour afin d'essayer de noyer l'incendie, qui est en fait divisé en trois feux distincts.

Ecrit par le 25 novembre 2024



© Sdis 13

Un train à l'origine du sinistre ?

Hier, alors que le feu avait pris vers 16h15 à plusieurs endroits en bordure de la voie ferrée en raison d'étincelles provenant probablement du passage d'un train, l'incendie s'est très rapidement propagé. Le sinistre a menacé directement l'abbaye de Frigolet située au cœur de ce massif de 4 000 ha s'étendant sur les communes de Barbentane (1 330 ha), Boulbon (1 115 ha), Tarascon (1 090 ha) et Graveson (465 ha).

Après de nombreux efforts, les pompiers ont pu préserver le monastère gothique du XIIe siècle ainsi que plusieurs maisons et écuries disséminées dans le massif. Pour y arriver, les pompiers ont pu bénéficier d'importants moyens aériens (2 Canadair, 3 Dash, 2 avions d'aéro-surveillance Horus13 et 1 hélicoptères bombardier d'eau Puma) qui ont été utilisé hier jusqu'à la tombée de la nuit.

Ecrit par le 25 novembre 2024



Grâce à la proximité du Rhône, les Canadair ont pu multiplier les rotations (aux moins une vingtaine de passages) afin de sauver notamment l'abbaye de Frigolet.

Pas de victime à déplorer

Au final, il n'y a fort heureusement aucune victime à déplorer (seul un pompier a été incommodé sans gravité par les fumées) même si plusieurs bâtiments ont été sérieusement endommagés (voir photo ci-dessous). Cependant, il a fallu procéder à l'évacuation de plusieurs habitants qui ont été accueilli à salle des fêtes pour la commune de Barbentane, au gymnase du collège pour Tarascon, à la salle Raoul-Bonjean à Graveson et la salle des fêtes à Boulbon.

Le feu a aussi occasionné un important panache de fumée ainsi qu'une pluie de cendres sur l'agglomération d'Avignon. « Cependant aucun risque de propagation ni d'intoxication pour la population, expliquent les secours. Seule une gêne liée aux retombées des cendres peut engendrer des dépôts sans danger sur le mobilier et les biens. »

Coupures d'eau et d'électricité

Autre conséquence, la rupture en approvisionnement en eau potable (les pompiers ayant utilisé les bornes d'incendie toute la nuit) à [Barbentane](#) ainsi que des coupures d'électricité par endroit. Les services de la commune organisent actuellement une distribution d'eau potable pour les habitants sur le haut et le bas du village. Il est toutefois recommandé de limiter au maximum sa consommation en eau. Le retour à la normale peut être envisagé au cours de la soirée selon l'utilisation du jour. Pour les lignes électriques, la remise en service est prévue dans l'après-midi.

Écrit par le 25 novembre 2024



Dégâts constatés par la commune de Barbentane. © Commune de Barbentane

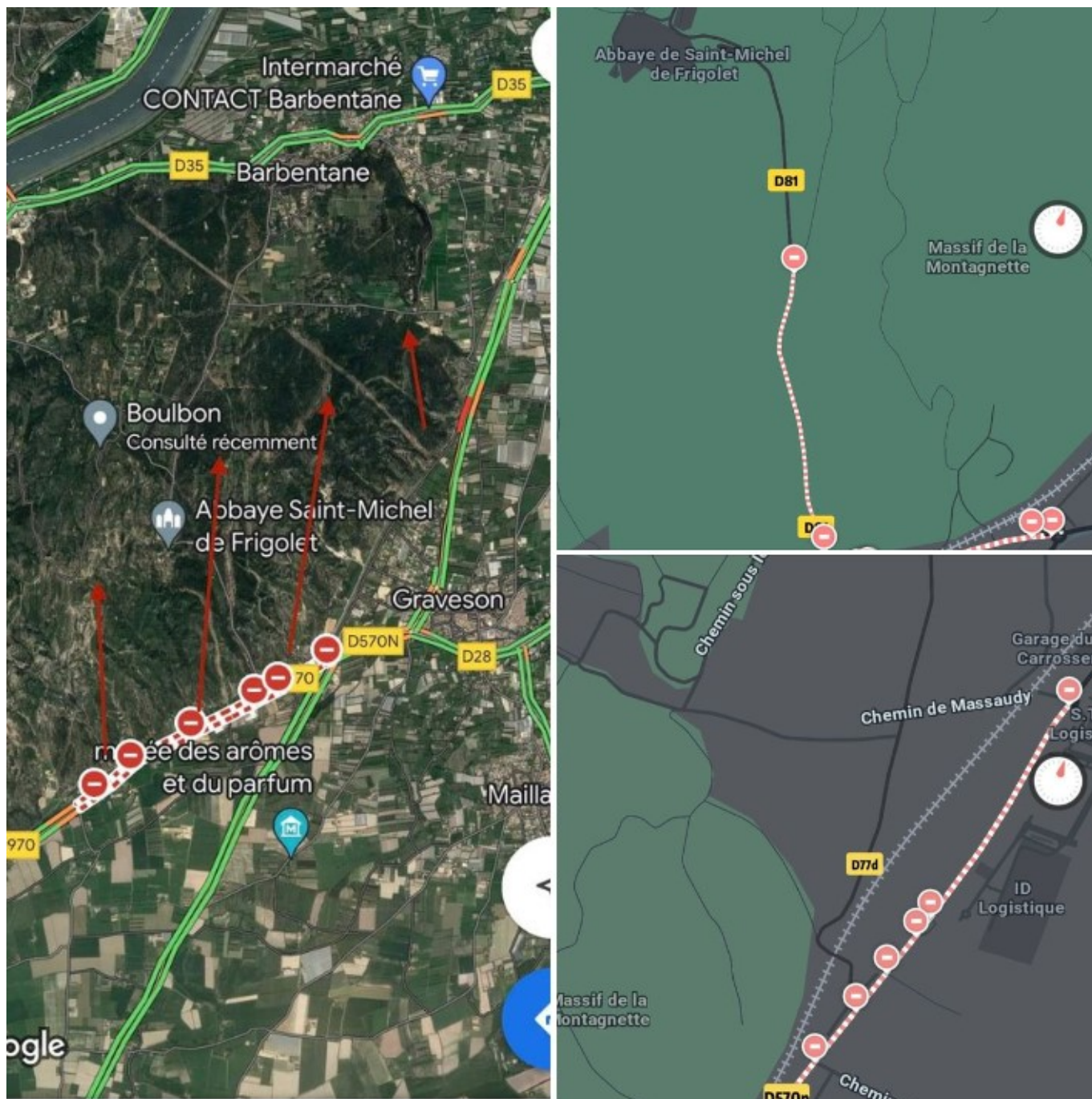
Accès, desserte ferroviaire et plaintes contre la SnCF

Par ailleurs, pour rappel certains axes restent coupés à la circulation à savoir : la D570N au niveau de Graveson, la D570 entre Tarascon et Graveson, la D81 entre la D570 et Frigolet, la D77b. Les secours vous invitent à ne pas vous rendre sur place afin de laisser l'accès libre aux véhicules d'intervention (voir carte ci-dessous).

Côté desserte SnCF, l'incendie a provoqué des dommages aux installations ferroviaires. La circulation ne pourra pas reprendre aujourd'hui sur les axes Avignon Miramas et Avignon Nîmes. Les trains prévus de circuler sur ces axes sont détournés via Cavaillon en ce qui concerne l'axe Avignon - Miramas et via la Rive Droite en ce qui concerne l'axe Avignon - Nîmes et des cars sont mis en circulation entre Miramas et Avignon.

En parallèle, les maires des communes impactées viennent de faire savoir qu'ils envisageaient de porter plainte contre la SnCF pour « faute humaine liée au contrôle technique du train ».

Ecrit par le 25 novembre 2024



Fonds spécial régional et cellule d'appui de la CCI du Pays d'Arles

Enfin Renaud Muselier, président du Conseil régional vient d'annoncer que « face aux dégâts de l'incendie, pour la reconstruction, le reboisement et l'investissement d'adaptation au réchauffement climatique, j'ai décidé d'activer le fonds régional spécial pour les communes de [Barbantane](#), [Graveson](#), [Boulbon](#) et [Tarascon](#). »

Ecrit par le 25 novembre 2024

Dans le même temps, la CCI du Pays d'Arles a activé sa cellule 'Appui aux Entreprises' pour accompagner les entreprises impactées par l'incendie :

- Contact Commerçants : 04 90 99 08 12
- Industries : 04 90 99 08 10
- Mail : celluleappui@arles.cci.fr

1 930 ha déjà détruits en 1982

Principal espace naturel de loisirs du bassin de vie d'Avignon, le massif de la montagnette accueille plus de 300 000 visiteurs chaque année. A ce titre, il est fortement soumis aux aléas concernant le risque incendie.

En 1829, le massif est recouvert de chênes Kermès et de broussailles. A cette époque, tous les fonds de vallons ainsi que certains versants aménagés en terrasses sont cultivés (oliviers, amandiers), le surplus est parcouru par les troupeaux. D'importants efforts de reboisement seront entrepris par l'administration des Eaux et Forêts entre 1864 et 1913. Ces boisements ont malheureusement été détruits en grandes parties par les feux de 1962 et de juillet 1982. Ce dernier incendie, parti du territoire communal de Barbentane, avait détruit une superficie de 1 930 ha.



Cellule appui aux entreprises

A Vos Côtés

La #CCI du Pays d'Arles active sa "Cellule #AppuiAuxEntreprises" pour accompagner les entreprises victimes du violent incendie 🔥 sur les communes de #Graveson, #Tarascon, #Boulbon & #Barbentanne.

☎️ Commerçants : 04 90 99 08 12
 ☎️ Industries : 04 90 99 08 10
 ✉️ celluleappui@arles.cci.fr
 🌐 www.arles.cci.fr

CCI PAYS D'ARLES